



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86345

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le rapporteur estime que même si le développement de licences libres telles que les *creatives commons* est à encourager, des mesures devraient être prises pour protéger la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, et éviter ainsi la réutilisation commerciale des productions des enseignants. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86345

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5842

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)